

Magazine de la Covati



COVATI
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES VALLEES DE LA TILLE ET DE L'IGNON

Été 2024 - N°29

Sommaire

FINANCES BUDGET

P4-6 - Budget 2024

COMMUNICATION

P6 - Covati Infos : désormais tous les 4 mois

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

P7 - Ils se sont installés sur le territoire

P8-9 - Plateforme logistique du Groupe SEB

ENFANCE JEUNESSE

P10 - Accueil périscolaire : rencontres sportives

P11 - Accueil extrascolaire : "opération crapauds et manger-bouger"

P12 - Caf de la Côte-d'Or : un partenaire majeur

P13 - Micro-crèche de Til-Châtel

SPORTS

P14 - Lison et Eva Bornot, championnes olympiques, originaires de Marsannay-le-Bois

P15 - Sport dans les écoles

TOURISME

P16 - Activités de la période estivale 2024

P16 - Fête de la Truffe et des Papilles 2024

ÉCOLE DE MUSIQUE

P17 - Retour sur les évènements phares

ACTIONS SOCIALES

P18 - Carnaval de la Covati

P19 - Salon familles

P20 - Contrat local d'accompagnement à la scolarité

P20 - Espace de Vie Sociale de la Covati

P21 - Activités seniors

MOBILITÉ-TÉLÉTRAVAIL

P22 - Nouveau : espace de travail partagé

RESSOURCES HUMAINES

P23 - Changement de direction à l'école de musique

P23 - Une nouvelle équipe au Relais Petite Enfance

P23 - Du renfort aux services techniques

P23 - Du renouveau à l'Office de tourisme

AGENDA

P24 - Sortir de janvier à juin sur le territoire



Covati

4 allée Jean-Moulin
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 32 41
www.covati.fr



Office de tourisme des vallées de la Tille et de l'IGNON

Place de la République
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 24 03
www.covati-tourisme.fr





La Covati est une intercommunalité dynamique au sein de laquelle il fait bon grandir, vivre, vieillir et investir.

Le Groupe SEB ne s'y est pas trompé et nous sommes fiers d'avoir contribué à l'implantation de sa nouvelle plateforme logistique, sur la Zone d'Activité Économique de Til-Châtel. Vendre un terrain de près de 10 ha au numéro un mondial dans le domaine du petit équipement domestique est un choix engagé, en faveur de l'emploi et de l'attractivité de notre territoire.

Si l'accompagnement des entreprises est l'une de nos priorités, l'amélioration de la qualité de vie de nos 13 910 habitants en est une autre. Chaque jour, nos agents œuvrent pour permettre aux enfants, aux familles et aux séniors de bien vivre sur notre territoire : accueils périscolaires et extrascolaires, CLAS, activités à destination des familles et des séniors, portages de repas, Guichet Unique petite enfance, bus numérique, SPANC, école de musique, sport dans les écoles...

De nouveaux projets voient le jour : une micro-crèche vient d'ouvrir ses portes à Til-Châtel ; la première édition du salon familles a eu lieu en avril et fait suite au premier salon séniors, organisé l'an dernier ; un espace de travail partagé a été aménagé à la gare de Marcilly-sur-Tille, afin de permettre aux salariés et aux micro-entrepreneurs de bénéficier d'un espace confortable et moderne, près de chez eux, pour télétravailler ou organiser des réunions...

D'autres sont programmés pour les semaines, mois et années à venir : construction d'un terrain de football synthétique et d'une école de musique, aménagement des locaux de l'Espace de Vie Sociale de la Covati pour y accueillir la Maison France Services.

Le développement de notre communauté de communes est une richesse pour notre territoire et ses habitants, mais il entraîne de nouveaux besoins en équipements, qu'il faut financer en investissement (travaux) et en fonctionnement (entretien et services). Bénéficiant de peu d'aides pour financer ces nouveaux projets, la Covati s'est vu contrainte d'augmenter ses taux d'impositions foncières, pour la première fois en 6 ans. Cette augmentation de 1,1 % reste très raisonnable, compte tenu des crises successives auxquelles nous avons été confrontés et aux augmentations de dépenses que nous avons absorbées, sans impacter les usagers.

L'été est là, je vous invite à profiter des nombreuses activités de plein air que la Covati met à votre disposition : circuits de randonnée ou de VTT, visites commentées, marchés nocturnes, découvertes des savoir-faire locaux... organisés par l'Office de tourisme, mais aussi piscine, parcours d'orientation, ou encore Fête de la Truffe et des Papilles et Bike & Run de la Truffière, à la rentrée.

Je vous souhaite de passer un bel été !

Luc Baudry,
Président de la Covati



BUDGET 2024

Le budget d'une intercommunalité est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses pour l'entièreté d'un exercice budgétaire, c'est-à-dire un an. La Covati gère un budget principal et trois budgets annexes (SPANC, Office de tourisme et Zone d'Activité Économique de Til-Châtel). Ces budgets prévisionnels ont été présentés et votés lors du conseil communautaire du 28 mars.

L'année 2024 devrait être une année de rétablissement progressif de l'inflation, de la croissance et des taux d'intérêts. Cependant, compte tenu des incertitudes qui planent toujours, **les budgets ont été construits sur des hypothèses plus prudentes.**

Les budgets de la Covati se présentent comme suit :

	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	TOTAL
Budget principal	9 332 115,56 €	3 122 769,24 €	12 454 884,80 €
Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)	24 033,00 €	-	24 033,00 €
Parc d'activités Seuil de Bourgogne	3 626 651,46 €	3 272 705,60 €	6 899 357,06 €
Office de tourisme	95 877,00 €	20 164,01 €	116 041,01 €
TOTAL dépenses	13 078 677,02 €	6 415 638,85 €	19 494 315,87 €
TOTAL recettes	14 031 302,41 €	6 418 949,73 €	20 450 252,14 €
Solde budgétaire	952 625,39 €	3 310,88 €	955 936,27 €

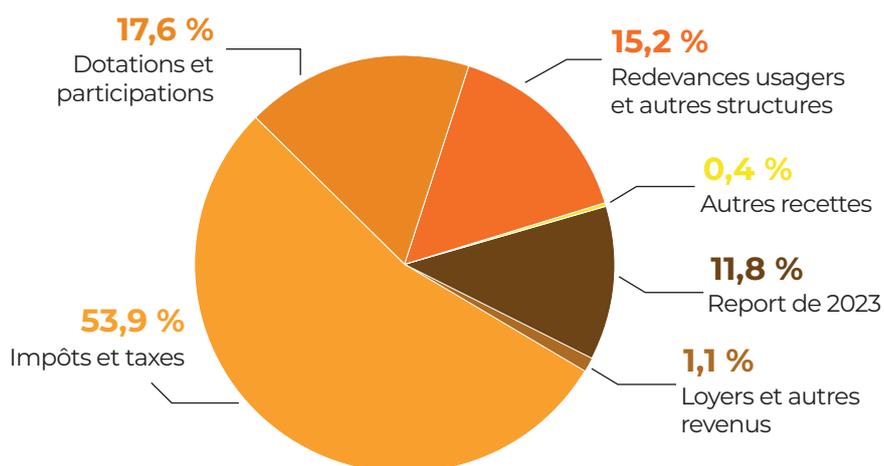
On observe dans le tableau ci-dessus un solde budgétaire total inférieur à celui de l'exercice précédent (955 936,27 € en 2024 contre 1 321 962,92 € en 2023), malgré la vente d'un terrain de la Zone d'Activité Économique de Til-Châtel au Groupe SEB en avril 2024. **Cette différence s'explique principalement par l'évolution des recettes du budget principal, qui peinent à couvrir l'augmentation des dépenses.**

Pour **comprendre l'évolution du budget principal**, intéressons-nous dans un premier temps aux dépenses de fonctionnement. Le tableau ci-dessous récapitule les dépenses directement ou indirectement liées à la population de la Covati, ainsi que la façon dont elles sont financées.

Catégorie de service	Quelles dépenses ?		Comment sont-elles financées ?			
	Montant des dépenses	Part du service dans les dépenses totales	Reste à charge de la Covati	Redevances des usagers	Autres recettes	
Fonctionnement interne et patrimoine	1 757 380,00 €	24,15 %	88,24 %	-	11,76 %	
Enfance jeunesse	2 887 288,00 €	39,67 %	44,15 %	36,19 %	19,66 %	
Economie, tourisme	225 632,00 €	3,10 %	34,82 %	18,08 %	47,10 %	
Actions sociales	306 529,00 €	4,21 %	63,62 %	1,92 %	34,46 %	
Aménagement et préservation du territoire*	1 482 884,00 €	20,38 %	18,92 %	-	81,08 %	
Sports	286 559,00 €	3,94 %	81,17 %	16,26 %	2,57 %	
Culture, musique	331 626,00 €	4,56 %	48,83 %	25,57 %	25,60 %	
* (Urbanisme, environnement, voirie, rivières, ordures ménagères)			TOTAL	51,63 %	16,81 %	31,34 %

En 2024, le montant des dépenses est à la hausse, mais la répartition par catégorie de service reste sensiblement la même qu'en 2023.

Le diagramme ci-dessous représente la part de chaque type de recettes, au sein des recettes de fonctionnement du budget principal.



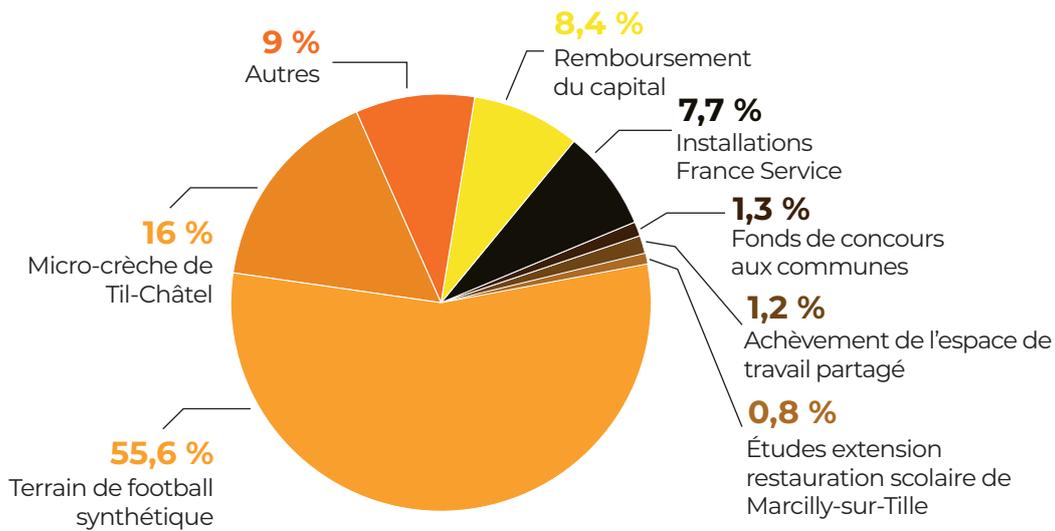
La répartition des recettes de fonctionnement a peu changé, mais la part des dotations et subventions a baissé de 2,5 %. Cette différence fait donc mécaniquement monter la part des autres ressources.

L'analyse des dépenses et recettes de fonctionnement permet de conclure que le niveau de service est maintenu malgré des recettes moins dynamiques.

Dans ce contexte, et de façon à pérenniser le niveau de service proposé aux usagers, les taux d'impositions foncières ont dû être augmentés pour la première fois depuis 2018. Cette augmentation de 1,1 %, qui représente environ 21 000 euros répartis sur tout le territoire, permet de palier une partie de perte d'excédent.



En 2024, les investissements représentent un montant total de 3 122 769,24 euros. Ils sont articulés autour du sport, de l'enfance jeunesse, de l'économie et de l'action sociale.



La seule dépense ayant diminué par rapport à 2023 est liée au déficit d'investissement. En effet, chaque année, le déficit de l'année précédente est reporté dans les dépenses d'investissement. Ce montant a diminué de 524 000 euros en 2024. **La programmation des projets 2024 a été systématiquement conditionnée par l'obtention d'un niveau de subventionnement suffisant et un effort à été réalisé sur les frais de fonctionnement afin de maintenir un certain niveau d'investissement.** Cependant, même si la création de ces derniers est aidée, leurs frais de fonctionnements constituent de nouvelles charges.

Christophe Monot
Vice-président en charge des finances,
du transfert de compétences
et de la mutualisation



Communication



Retrouvez le Covati Infos en ligne



COVATI INFOS : DÉSORMAIS TOUS LES 4 MOIS

Depuis le mois de mai, le Covati Infos, qui regroupe les activités organisées par la collectivité et d'autres informations utiles, est **distribué dans vos boîtes aux lettres tous les 4 mois**. Il est dorénavant décliné dans sa version printemps-été (mai-juin-juillet-août), automne-hiver (septembre-octobre-novembre-décembre) et hiver-printemps (janvier-février-mars-avril). Ce choix permet d'imprimer moins de papier et a pour objectif d'inciter les usagers à s'habituer progressivement à **télécharger sa version numérique sur le site de la Covati**.

Vincent Sauvageot
Conseiller délégué en charge
de la communication



**ILS SE SONT INSTALLÉS
SUR LE TERRITOIRE...**

Anne-Laure Oprandi
Sophrologue et coach
22 Rue de la Rochotte
21120 Is-sur-Tille
03 73 27 06 11
alo.entreplumes@gmail.com
www.entreplumes.fr
www.al-oprandi-sophrologue.fr



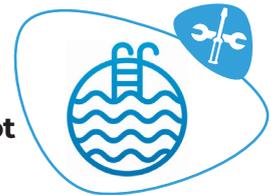
Sophrologie : Gérer ses émotions, gagner confiance en soi, relâcher ses tensions corporelles.
Coaching : Apaiser des relations conflictuelles, faire face à un changement, trouver un équilibre.

Marie-Ange Fiatte
Magnétiseuse
1 rue montmeroux
21120 Gemeaux
06 48 11 50 32
fiattemarieange@gmail.com



Magnétisme et soins énergétiques, sur rendez-vous uniquement, en présentiel ou à distance.

Franck Ferrari
Pisciniste
38 rue Dominique-Ancemot
21120 Is-sur-Tille
06 17 11 84 78



Construction, entretien et vente d'équipements de piscine.

Horaires : du mardi au samedi, de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Isabelle Persigny
Réflexologue
22 rue de la Rochotte
21120 Is-sur-Tille
06 99 62 93 88
reflexo.isapersigny@gmail.com
isreflexologie.fr



Réflexologue plantaire, palmaire, faciale et crânienne.

Marbrerie de la Tille
Marbrier funéraire
26 rue du puits perdu
21120 Marcilly-sur-Tille
06 73 46 64 06
marbrriedelatille@hotmail.com



Création de caveaux, vente de monuments et d'articles funéraires, entretien, mise en dorure et relevage de tombes.

Lucie Gazelle
Sage-femme
22 rue de la Rochotte
21120 Is-sur-Tille
06 49 21 40 25



Consultations de suivi gynécologique, suivis de grossesses, prévention et dépistage. Prise de rendez-vous possible sur Doctolib.

Obscurium tattoo
Tatoueuse
1 Rue Montmeroux
21120 Gemeaux
obscurium.tattoo@gmail.com



Uniquement sur rendez-vous.

407 Courtage
Courtier
6B rue de Crécey
21120 Echevannes
06 30 96 22 42
mathieu.chamonnot@407courtage.fr



Courtier en financement, assurance, rachat et regroupement de crédits.

REPRISE D'ENSEIGNE & DÉMÉNAGEMENT...

 **Pressing'Is Naturel**

Le pressing a été repris par Magali Soupet. Nouveaux horaires : du mardi au vendredi de 08 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h. Le samedi de 08 h 30 à 12 h. Fermeture le lundi.

 **Pâtisserie Calafato**

La pâtisserie Blanchot a été reprise par leur ancien apprenti, Maxime Calafato. Nouveauté : une gamme de viennoiseries réalisée par le repreneur.

 **Auto pièces**

Déménage au 24 rue Anatole France.

 **Can'Affection**

Déménage au 44 rue de la Rochotte.





PLATEFORME LOGISTIQUE DU GROUPE SEB À TIL-CHÂTEL

Le Groupe SEB a retenu le Groupe GSE, entreprise spécialisée dans la construction clé en main d'immobilier d'entreprise, afin de construire sa plateforme logistique de Til-Châtel. Interview croisée de Jean-Baptiste Pavéc du Groupe SEB et Clément Theillay du Groupe GSE.

Le CA du Groupe SEB est supérieur à 8 milliards d'euros en 2023. De nouveaux investissements immobiliers en logistique sont-ils prévus ?

JBP : Le Groupe SEB est fièrement et durablement ancré en France. Nous sommes d'ailleurs bien implantés en Bourgogne avec nos sites à Selongey, berceau historique de la Cocotte-Minute® et Is-sur-Tille, centre d'expertise de l'électrique culinaire qui produit également des vélos électriques pour l'un de nos partenaires. Pour soutenir la compétitivité de nos sites, nous investissons en France de manière continue. L'année dernière, nous avons inauguré notre giga plateforme logistique de 100 000 m² à Bully-les-Mines, dans le Nord de la France, pour centraliser les approvisionnements et donc optimiser les flux vers nos clients en France et en Europe de l'Ouest pour toutes nos marques de petit électroménager. Fort de ce succès, nous souhaitons reproduire ce modèle à Til-Châtel et en faire une plateforme dédiée à nos marques d'articles culinaires. Les investissements concernent autant l'immobilier, avec des moyens techniques conséquents pour limiter l'empreinte environnementale des bâtiments, que la mise en œuvre logistique avec des outils digitaux permettant de suivre les transports en temps réel ou l'optimisation des flux de chargement...

La construction de nouveaux bâtiments devra respecter certaines normes, notamment dans le domaine de la performance énergétique. Concernant la plateforme de Til-Châtel, des panneaux photovoltaïques seront-ils installés sur la toiture ? Alimenteront-ils suffisamment le bâtiment en électricité pour le faire fonctionner dans son ensemble ?

CT : Le Groupe SEB est engagé de longue date dans une logique de responsabilité environnementale, la pose de panneaux photovoltaïques est donc à l'étude. À minima, il faut installer 30 % de la toiture globale soit en photovoltaïque, soit en végétalisée. Sur ce projet, le Groupe SEB veut aller plus loin dans la démarche et souhaite en installer davantage. Une partie de la production d'électricité sera remise sur le réseau et l'autre servira à l'autoconsommation du site. En fonction de la taille de la centrale solaire installée, cela pourrait couvrir jusqu'à 35 % des besoins du site. Plus globalement, le Groupe SEB réfléchit à limiter son impact sur l'environnement et nous réfléchissons donc ensemble à l'isolation des bureaux, au renforcement de la toiture afin d'obtenir une meilleure résistance thermique, aux systèmes de chauffage et de ventilation, etc. Le Groupe SEB anticipe également de futures réglementations avec la possibilité d'installer des ombrières photovoltaïques sur les parkings.

Est-ce que des dispositions seront prises pour économiser l'eau (arrosage des espaces verts, nettoyage panneaux solaires, etc.) ?

CT : La gestion des eaux pluviales de la parcelle de 100 000 m² est en complète autonomie, c'est-à-dire qu'on ne rejette aucune goutte de pluie dans un réseau collectif. Le Groupe SEB vise une certification environnementale anglo-saxonne, la BREEAM, au niveau Excellent (situé juste après le niveau maximum Outstanding). En France on a davantage l'habitude de la certification HQE, mais dans le domaine de la logistique c'est la BREEAM qui est utilisée par rapport à la valeur des marchés et du bien. Pour cette certification, le Groupe SEB a mis l'accent sur les thèmes suivants : la gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets et l'écologie sur site. Cela se traduit, par exemple, par un suivi avec des sous-comptages pour identifier des fuites d'eau, par la mise en place d'une plomberie hydroéconome, ou encore, pour la partie espace vert, par la plantation d'essences locales, peu consommatrices d'eau. Les eaux pluviales récupérées au niveau de la toiture des bureaux seront également réinjectées dans le système d'eau des toilettes.

Des circuits fermés pour l'eau peuvent-ils être envisagés dans les bâtiments industriels ?

CT : Malheureusement non, car les bâtiments industriels sont régis par des réglementations. À titre d'exemple, on sait récupérer les eaux pluviales pour le fonctionnement des toilettes depuis 10 ans, mais on ne peut le faire que depuis 4 ans. L'idéal serait de récupérer l'eau, la filtrer et la réinjecter dans le réseau.

Sur un plan écologique, est-ce que la conception de ce bâtiment apportera une diminution du gaz à effet de serre lorsqu'il sera en service, notamment pour la réalisation d'un bilan carbone ?

CT : Des bornes de recharge pour les véhicules électriques favoriseront la mobilité douce. On va également concevoir des corridors écologiques et mettre en place des nichoirs. On essaye aussi de réduire la pollution lumineuse en utilisant un éclairage LED et en orientant la lumière vers le bas. Sur ce site, la gestion de chantier est dite à faible impact : 6 bennes de tri sont mises en place et on doit garantir, pour atteindre la certification, que 85 % des déchets issus du site sont revalorisés dans les filières adéquates par la suite. Concernant la construction dans sa globalité, on fait donc des "dallages bas carbone" sur tous nos sites. Ce sont des produits plus coûteux mais grâce auxquels on parvient à affaiblir 10 à 20 kg d'équivalent CO₂ par m². Sur 36 000 m², on économise environ une tonne de CO₂.

Ces 2 dernières années le Groupe SEB a fait l'acquisition de plusieurs marques (Lacanche et Charvet, Forge Adour, Krampouz, Zummo, Pacojet, La San Marco, WMF...), dont certaines sont bien connues des professionnels. Après le petit électroménager à destination des foyers, le Groupe SEB s'oriente-t-il vers le marché des professionnels ?

JBP : Le Groupe SEB a effectivement pris un grand tournant dans l'univers Professionnel en 2016 avec l'acquisition des marques WMF et Schaerer. Nous sommes leader mondial du café professionnel et nous continuons à consolider nos positions dans les équipements culinaires à destination des chefs. L'année 2023 a été une année record dans ce domaine, il s'agit d'un vrai booster de croissance pour le Groupe. Dernièrement nous avons finalisé l'acquisition du groupe bourguignon Sofilac, qui compte notamment les marques Lacanche et Charvet. En 2024, nous continuerons à investir pour développer ce marché afin de soutenir notre ambition stratégique à long terme, mais nous n'oublions pas le petit équipement domestique, notre marché historique ! Nous innovons en permanence pour adapter notre offre pour répondre aux nouveaux usages des consommateurs et aux enjeux de ce marché : accessibilité, durabilité...



Clément Theillay, Groupe GSE
directeur des opérations

Jean-Baptiste Pavéc, Groupe SEB
directeur des projets logistiques

Alain Gradelet
Vice-président en charge du
développement économique, de l'emploi
et de l'aménagement du territoire





ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Rencontre Marsannay-le-Bois / Til-Châtel à l'école de Til-Châtel

RENCONTRES SPORTIVES SUR LE THÈME DES JEUX OLYMPIQUES

Le projet pédagogique des accueils périscolaires de la Covati, pour l'année scolaire 2023-2024 se décline autour de 2 grands axes :

- **Sensibilisation aux valeurs de l'Olympisme et à son histoire**, par le biais de divers ateliers ludiques
- **Sensibilisation à l'activité physique et au handicap**, au travers des disciplines sportives suivantes : cécifoot (aussi appelé football à cinq déficients visuels), boccia (sport de boule apparenté à la pétanque), tennis de table, handball, course de relais et gymnastique rythmique (anciennement appelée GRS).



Des **animations sportives** ont été organisées de mars à juin, sous la forme de **rencontres amicales entre les différents accueils**. Ces temps d'échanges ont été très appréciés des enfants comme des animateurs. Les enfants ont aimé découvrir des disciplines sportives qui leur étaient parfois inconnues et se sont pris au jeu de la compétition. Très enthousiastes à l'idée de découvrir les autres accueils périscolaires, ils ont aussi pris beaucoup de plaisir à faire visiter le leur.

Pensez à inscrire vos enfants à l'accueil périscolaire pour la rentrée !





ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

« OPERATION CRAPAUDS » AU VAL SUZON



Fin mars, quinze enfants des centres de loisirs de la Covati (Is-sur-Tille et Marsannay-le-Bois) ont participé à une **opération de préservation du crapaud**, qui est une espèce menacée.

La mission : mettre en place un dispositif pour empêcher les crapauds de traverser la route, pendant leur période de reproduction.

Avec **Mathilde Poissenot, animatrice Natura 2000 du Pays Seine-et-Tilles, et une animatrice du Groupe naturaliste universitaire de Bourgogne**, les enfants ont pu en observer deux types : le crapaud commun et l'alyte accoucheur (espèce rare dans notre région).

Ils ont également participé à des ateliers pédagogiques grâce auxquels ils ont découvert les différents types de batraciens (grenouilles, crapauds, salamandres, tritons), leurs habitudes de vie, leurs environnements de prédilection, l'impact de l'activité humaine sur leur évolution...

MANGER-BOUGER



Les vacances de printemps dans les centres de loisirs de la Covati ont été organisées autour du thème **“manger-bouger”**. Les enfants ont, à tour de rôle, préparé leurs repas, avec l'aide de **Magali SPAHR (Diététicienne & Enseignante APA)**.

L'objectif : apprendre aux enfants à composer un menu équilibré, de façon pédagogique et ludique !

Les recettes préparées étaient issues d'un livret de recettes, destiné aux structures de loisirs notamment et adapté aux enfants de toutes tranches d'âge. Cette action a été menée dans le cadre du **Plan Alimentaire Territorial**, en partenariat avec le Pays Seine-et-Tilles.



LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA CÔTE-D'OR : UN PARTENAIRE MAJEUR DE LA COVATI



Depuis 2003 et le transfert des compétences “Petite Enfance, Enfance, Jeunesse” à l'intercommunalité, de nombreuses actions ont été développées et **plusieurs équipements majeurs ont vu le jour** : centre de loisirs et grande crèche à Is-sur-Tille, micro-crèche à Gemeaux, Moly et Til-Châtel, **tous soutenus financièrement par la Caf.**

Différents contrats se sont succédés pour permettre à la Covati de bénéficier d'appuis techniques et financiers de la part de l'organisme : cinq contrats Enfance Jeunesse et **un contrat d'une nouvelle génération, la Convention Territoriale Globale**, signée officiellement le 27 mars 2023 (voir le magazine de la Covati N°22, qui précise les modalités d'élaboration).

La Caf de la Côte-d'Or abonde le budget de la Covati d'environ 1,2 millions d'euros par an, à travers les prestations de services ordinaires (aides au fonctionnement des centres de loisirs, des crèches, du service Actions sociales) et au travers des “Bonus Territoire” qui permettent de poursuivre le développement qualitatif et quantitatif des actions existantes et de projeter de nouvelles activités.

LA TARIFICATION AU TAUX D'EFFORT

Cette nouvelle tarification, mise en place en 2023, a été demandée par la Caf de la Côte-d'Or, dans le cadre de notre partenariat.

QU'EST-CE QUE LE TAUX D'EFFORT ?

Le taux d'effort est un coefficient multiplicateur appliqué au quotient familial de chaque foyer. Il permet de déterminer le tarif de la prestation en fonction des revenus de chaque famille.
Mon tarif = mon Quotient Familial X taux d'effort (chaque tarif est personnalisé)

POURQUOI CETTE MISE EN PLACE ?

L'application du taux d'effort permet plus de justice dans l'effort financier demandé aux familles. Le calcul rend les tarifs proportionnels aux ressources du foyer, l'effet de seuil existant lors de l'application d'une grille par tranches disparaît. Un tarif plancher (le plus bas) et un tarif plafond (le plus élevé) sont fixés pour chaque prestation.

QUELS SERVICES SONT CONCERNÉS ?

- La restauration
- L'accueil de loisirs périscolaire
- L'accueil de loisirs extrascolaire
- Les séjours d'été
- Les accueils du jeune enfant, crèches et micro-crèches publiques

Quel que soit le tarif appliqué (y compris le plus élevé), la Covati prend en charge une partie du coût du service (voir article sur le budget). Pour connaître les tarifs qui vous seront applicables, un simulateur est disponible sur notre site :





MICRO-CRÈCHE DE TIL-CHÂTEL

Micro-crèche de Til-Châtel

Cette structure est similaire à celle précédemment implantée à Moly, dont l'organisation des espaces donne pleinement satisfaction.

Situé **sur une parcelle communale de 620 M²** mise à la disposition de la Communauté de Communes, **le bâtiment s'étend sur 118 M²**. Ossature bois et couverture en zinc en sont les éléments structurants et son orientation permet un ensoleillement optimal. La plantation de plusieurs arbres d'un diamètre confortable est prévue dans le jardin.

Les crèches n'entrent pas en concurrence avec les assistantes maternelles qui proposent très souvent des horaires plus adaptés aux demandes des parents (accueil plus tôt le matin et plus tard le soir, les samedis...). Ces deux services sont complémentaires et contribuent à l'attractivité du territoire de la Covati.

L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT SUR NOTRE TERRITOIRE

Une délégation de service public pour la gestion des établissements d'accueil du jeune enfant (crèches / micro-crèches) a été mise en place le 1^{er} janvier 2024.

La Fédération ADMR de Côte-d'Or gèrera la grande crèche d'Is-sur-Tille et les micro-crèches de Gemeaux, Moly et Til-Châtel, durant les trois prochaines années.

La confiance que la Covati accorde à l'ADMR repose sur le savoir-faire de cette association dans la gestion des établissements pour les très jeunes enfants, ainsi que sur la fiabilité démontrée lors des précédentes délégations qui lui ont été confiées.

LA FÉDÉRATION ADMR DE CÔTE-D'OR SUR NOTRE TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS :



200 
Enfants accueillis
(Sous contrat ou de manière occasionnelle, de quelques heures par semaine à un temps plein)

33 
Agents employés par l'ADMR
(Éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP Petite Enfance, aides maternelles, agents de restauration et d'entretien)

 **1 GRANDE CRÈCHE** 
3 MICRO-CRÈCHES

79 
Places d'accueil

 **143 600 h**
D'accueil / enfants par an
(1 enfant accueilli 1 h = 1 heure d'accueil / enfant)

Cécile Staiger
Vice-présidente en charge de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, de la restauration scolaire et de l'éducation





COUP DE PROJECTEUR SUR LISON ET EVA BORNOT

Il y a deux ans, la Covati a obtenu le **label Terres de Jeux 2024**, pour la qualité de son engagement dans la promotion du sport et des valeurs portées par les jeux Olympiques et Paralympiques. Depuis, de nombreuses actions ont été développées à destination des enfants du territoire, via le sport dans les écoles, nos centres de loisirs et nos accueils périscolaires, mais aussi à destination du grand public, avec le village Côte-d'Or. **Les JO approchant à grand pas, nous avons souhaité mettre à l'honneur, Lison et Eva Bornot, deux championnes qui ont grandi et vivent sur notre territoire.**

Neuf ans après avoir débuté l'ultimate au sein du collège Paul-Fort d'Is-sur-Tille, les deux sœurs de 21 et 23 ans, originaires de Marsannay-le-Bois, sont championnes d'Europe de cette discipline se jouant à deux équipes de sept joueurs, avec un disque (ou frisbee). Elles font toutes deux partie de la sélection française qui, le 22 juillet 2023, a battu l'Italie en finale des Championnats d'Europe d'ultimate en catégorie mixte. Une ligne de plus à leur palmarès déjà bien garni.

Comment avez-vous découvert l'ultimate ?

Au collège, en 5^e, on était en section athlétisme avec Bruno Boissonnade notre professeur d'EPS, qui est également le président du club dijonnais Les Discjonctés. Issues d'une famille sportive, nous avons toujours fait du sport et avons rapidement accroché avec l'ultimate, surtout parce qu'on avait un bon groupe de copines. On faisait toutes les compétitions ensemble avec les Discjonctés puis, rapidement, avec l'équipe de France.

Que ressentez-vous lorsque vous jouez ensemble en équipe de France ?

On aime beaucoup jouer, on se comprend bien et on a une confiance aveugle l'une envers l'autre. En équipe de France, on a un système à respecter, donc on ne joue pas forcément beaucoup ensemble, mais savoir la présence de l'autre sur le terrain est toujours rassurant.

Quel est votre meilleur souvenir sur le terrain ?

C'est très compliqué à dire, on a des centaines de souvenirs sur le terrain ensemble. On a beaucoup aimé jouer à l'European Beach Ultimate Club Championships, à Portimao. Ça faisait longtemps que l'on ne jouait plus ensemble en club et retrouver notre connexion était géniale, mais de manière générale, chaque point où on marque Bornot sur Bornot est un bon souvenir !

Quels sont vos objectifs pour la suite de vos carrières ?

À court terme, un podium aux championnats du monde en Australie cet été. À moyen terme (et si la France se qualifie), une sélection dans l'équipe des Worlds Games pour aller jouer à Chengdu (Chine) en août 2025. Concernant notre carrière de sportives à long terme : continuer à progresser, prendre du plaisir et jouer à haut niveau. (Gagner un maximum de titres aussi évidemment !)

En novembre 2023, **Lison Bornot** est devenue **championne du Monde d'ultimate** sur sable à Los Angeles (États-Unis) avec l'équipe de France. Un exploit historique pour notre équipe nationale qui l'emportait pour la première fois contre les États-Unis. De bon augure avant les prochaines échéances internationales.



SPORT DANS LES ÉCOLES

Kin-ball avec différentes classes de l'école Anatole France d'Is-sur-Tille

Depuis septembre 2018, la Covati propose, en accord avec l'éducation nationale, de faire bénéficier aux écoles élémentaires de son territoire des services d'un éducateur territorial des activités physiques et sportives et d'un animateur breveté, spécialisé dans l'animation sportive pour tout public. Cette proposition est axée autour des objectifs suivants :

- **promouvoir l'activité physique et sportive auprès des enfants du territoire**
- **assister les enseignants dans l'organisation des séances physiques et sportives à l'école.**

Au programme de l'année scolaire 2023-2024 : course d'orientation, Kin-ball, ultimate, "savoir rouler à vélo", jeux d'opposition, acrosport, roller et balle ovale.

20 Classes de cycles 3
447 Élèves

12 ÉCOLES PARTICIPANTES :

Is-sur-Tille (école Anatole France et école privée Sainte Jeanne d'Arc), Marcilly-sur-Tille, Saulx-le-Duc, Til-Châtel, Marsannay-le-Bois, Chaignay, Pichanges, Gemeaux, Lux, Marey-sur-Tille et Épagny



Roller à l'école de Marsannay-le-Bois

PARCOURS D'ORIENTATION
D'avril à septembre

Plus d'infos :



PISCINE INTERCOMMUNALE

OUVERTURE

25 mai

FERMETURE

1^{er} septembre

Plus d'infos :



Gilles Biancone
Vice-président en charge
du sport et de la vie associative





L'OFFICE DE TOURISME DES VALLÉES DE LA TILLE ET DE L'IGNON ÉTOFFE ENCORE SON AGENDA D'ACTIVITÉS ET D'ANIMATIONS

Depuis 2016, la Covati s'investit pour proposer des **animations estivales** pour les habitants comme pour les touristes. L'objectif est de faire découvrir le territoire sous différentes facettes : **sorties natures, visites patrimoniales, découverte de savoir-faire locaux, ou encore initiations ludiques.**

Cette année, l'Office de tourisme a conventionné avec l'association des Amis de l'orgue, la paroisse et la ville d'Is-sur-Tille, afin de proposer des **visites commentées de l'orgue de l'église d'Is-sur-Tille**, tous les lundis après-midi, du 1^{er} juillet au 30 septembre.

Cet été, les curieux pourront également bénéficier des activités estivales habituelles :

- Visite de l'église de Gemeaux, les mardis après-midi
- Initiation au jeu de quille, les mercredis après-midi
- Visite de la ville d'Is-sur-Tille, les jeudis matin
- Sorties nature
- Animations à la truffière pédagogique
- Découverte des savoir-faire locaux
- Visite du camp américain

Pour en savoir plus, contactez-nous :
03 80 95 24 03 - covati.tourisme@covati.fr

Suivez-nous
sur nos réseaux
sociaux :



Instagram de
l'Office de tourisme



Facebook de
l'Office de tourisme

UNE FÊTE DE LA TRUFFE ET DES PAPILLES ÉTENDUE AU CENTRE-VILLE



La 19^e édition de la Fête de la Truffe et des Papilles aura lieu le samedi 12 octobre. Cette année, elle se déploiera sur les principales places du centre-ville d'Is-sur-Tille, afin de proposer plus d'animations, en lien avec les commerçants.

Au programme : le traditionnel marché aux truffes fraîches, l'omelette géante et de nombreuses dégustations, mais aussi des surprises qui seront révélées prochainement.

Toutes les infos
sur notre site :





©jess_lachat

CONCERT DE REMISE DE DIPLÔMES

Réunissant toutes les classes instrumentales, cet événement a offert une diversité de performances remarquables. Au cœur de la soirée, la pratique collective a brillé de mille feux, témoignant de l'unité et du talent des musiciens. La remise des diplômes a également honoré les succès individuels, ajoutant une touche d'émotion à cette soirée. Elle restera gravée comme un moment de joie musicale et de reconnaissance du travail accompli.

ÉCOLE DE MUSIQUE EN BALADE

En se produisant dans différents lieux, les élèves de l'école de musique deviennent des ambassadeurs. Cette diversité d'espaces enrichit leur expérience et leur permet de s'adapter à différents environnements de jeu. Leur présence suscite souvent l'intérêt et la curiosité des habitants, renforçant les liens entre l'école, les familles et la communauté locale. En mettant la musique en mouvement, cette initiative montre que l'apprentissage de la musique est non seulement enrichissant sur le plan individuel, mais aussi un puissant moyen de connecter les gens et de célébrer la diversité culturelle.

UN VOYAGE ENVOÛTANT AU CŒUR DE LA POLOGNE



Le groupe Warszawa, accompagné des élèves accordéonistes de l'école de musique Les 1 000 & une notes et de l'école des 3 arts de Mirebeau-sur-Bèze, a offert une performance époustouflante, fusionnant danses et chants polonais dans une symphonie culturelle captivante. Un voyage à travers les paysages sonores et les traditions vivantes de la Pologne, une célébration vibrante de la richesse culturelle et émotionnelle de la musique. La collaboration entre Warszawa et les jeunes accordéonistes, sous la direction de leur professeur Claude Minot, a témoigné de la puissance de la musique pour unir les gens, et créer un langage universel de paix et d'harmonie.

Thierry Darphin

Vice-président en charge du tourisme,
de l'école de musique et de la culture





Monsieur Carnaval à l'esplanade des Capucins

LE CARNAVAL DE LA COVATI

La Covati a fait son Carnaval le mercredi 14 février à Is-sur-Tille. Environ **250 personnes ont participé à cet évènement festif**, qui a débuté à la salle des Capucins, avec au programme : un atelier modelage de ballons, un atelier de jeux en bois, une "boom" et un défilé des enfants costumés, suivi d'un goûter offert par la Covati, confectionné par les enfants du centre de loisirs et servi par les mamans de l'Espace de Vie Sociale (EVS).

Les festivités se sont ensuite déplacées dans les rues d'Is-sur-Tille pour un défilé costumé, avec un Monsieur Carnaval entièrement réalisé par les enfants du centre de loisirs et quelques familles de L'EVS, avec des matériaux de récupération.

Deux haltes ont été faites, l'une au siège de la Covati où les agents, postés aux fenêtres du 1^{er} étage, attendaient les familles pour leur lancer des bonbons et réaliser avec eux une chorégraphie endiablée sur la chanson "La cheucheu synchro", et une autre devant la mairie d'Is-sur-Tille où l'on a dansé encore un peu. **L'après-midi s'est terminée à 17 h à l'Esplanade des Capucins, pour la traditionnelle mise à feu de Monsieur Carnaval**, symbole de la fin de l'hiver et de la grisaille.





SALON FAMILLES

La Maison Tourisk®

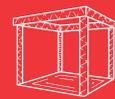
Notre 1^{er} salon consacré aux familles et à la parentalité a eu lieu le samedi 6 avril, à la salle des Capucins, à Is-sur-Tille. Organisé par la Covati, il a été conçu avec les partenaires et les acteurs qui œuvrent à nos côtés, mais également avec des mamans du territoire qui fréquentent l'Espace de Vie Sociale. **Une trentaine de partenaires** œuvrant dans le domaine du soutien à la parentalité ont tenu des stands sur des thématiques variées : bien-être, loisirs, santé, numérique, accès aux droits... **Plusieurs conférences** ont été proposées au cours de la journée sur des sujets très divers tels que le sommeil, la notion de conflit, l'accompagnement aux bons usages des jeux vidéo, les troubles DYS...

De **multiples ateliers et animations** ont également trouvé leur public : simulateur de vol, simulateur de conduite, sophrologie, voyage sonore, initiation aux MMA, bar à jeux de la ludothèque, initiation au breakdance, hôpital des doudous, vélo smoothie, ateliers autour des sciences cognitives, mur digital...

L'attention des visiteurs a notamment été attirée par la Maison des Grands® : un mobilier surdimensionné permettant de se glisser dans la peau d'un enfant de deux ans, afin de sensibiliser les adultes aux risques d'accidents domestiques.



550
Entrées



31
Stands



Lucie Gazelle, sage-femme



Restitution des ateliers CLAS

LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

La collectivité est également porteuse d'un dispositif de soutien à la parentalité : le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS). Ce dispositif prend en compte l'enfant dans sa globalité en proposant des séances d'aide aux devoirs et des ateliers culturels.

Durant l'année scolaire 2023-2024 sont proposés **un atelier de couture, un atelier de création de roman photo et un atelier d'initiation à la langue des signes.**

Deux restitutions ont été proposées à l'issue des ateliers. Les samedis 17 février et 13 avril, **29 familles se sont rencontrées et ont découvert le travail effectué par les enfants durant les séances.** Ces moments conviviaux ont été remis en place cette année et rencontrent un franc succès.

ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS)

Le service Actions sociales souhaite que les familles (re)découvrent l'EVS et puissent **s'investir dans la vie du territoire en devenant actrices des activités proposées.** Une réunion a été organisée, afin de mobiliser les familles, aboutissant sur une première initiative : **le brunch des mamans.** Le jeudi 7 avril, cinq mères de familles se sont retrouvées au sein de l'EVS, pour passer un moment convivial et gourmand sans leurs enfants. D'autres moments similaires seront mis en place prochainement.

Des temps de rencontre pour les jeunes mamans et leur(s) bébé(s) seront également programmés dans les mois à venir. Ces moments privilégiés proposés par une mère du territoire, conseillère périnatale de profession, seront une occasion pour les participantes de se rencontrer et d'échanger.



Brunch des mamans



Atelier théâtre seniors

NOUVEAU : ATELIER THÉÂTRE

Cet atelier est avant tout **un espace de rencontre et de partage où chacun/e peut s'exprimer librement sur les impacts du vieillissement dans sa vie quotidienne.** Les bienfaits du théâtre sont nombreux : il permet de développer la confiance en soi, de favoriser la cohésion sociale, d'améliorer la communication et de stimuler la créativité. Les **7 seniors** inscrits à cette activité ne manquent pas d'imagination. Ils se réunissent **chaque mardi** à la salle communautaire pour répéter les scénettes qu'ils ont imaginées et écrites ensemble, avec l'aide d'un professeur de théâtre. **Les répétitions aboutiront à une représentation,** lors de la Semaine Bleue, en octobre. Elle sera suivie d'une "tourné" dans les communes du territoire.

CONFÉRENCE SUR LA VIE AFFECTIVE ET LA SEXUALITÉ DES SÉNIORS

22 seniors ont assisté à cette conférence animée par le Docteur Plassard (gériatre - psychologue - sexologue), à l'issue de laquelle ils ont pu poser de nombreuses questions sur la vie sentimentale et conjugale des personnes âgées.

SORTIE SÉNIORS AU ZÉNITH DE DIJON

À quelques mois des jeux olympiques, les étoiles du cirque de Pékin étaient en piste pour présenter des numéros tous plus incroyables les uns que les autres dans un spectacle intitulé "les jeux du cirque". Les **20 seniors participants** ont quitté la salle de spectacle des étoiles plein les yeux.

ACTIV'PARTAGE

Le service Actions sociales propose des activités **pour les personnes seules du territoire, âgées de 70 ans et plus** sous l'appellation Activ'partage. En mars, les seniors ont organisé et animé eux-mêmes un atelier de réalisation de figurines en fleurs et en tissus. Les **12 participantes** se sont retrouvées au sein de l'Espace de Vie Sociale de la Covati et ont été initiées à cet ouvrage par l'une de leurs pairs. Après avoir partagé un repas, elles sont reparties avec leur création du jour.

Francis Perderiset
Vice-président en charge des
affaires sociales, de la solidarité
et des personnes âgées





ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ (COWORKING)

Espace de travail partagé à la gare de Marcilly-sur-Tille

La Covati voit éclore son projet de tiers-lieu, initié avant la pandémie. En 2020, une grande enquête publique confirmait l'opportunité de créer un espace de travail partagé sur notre territoire. Dès mars 2021, la Covati candidait à **l'appel à projet "1 001 gares"** de la SNCF, afin de réaménager les anciens locaux de la gare de Marcilly-sur-Tille en espace de coworking. Une fois notre projet retenu, la SNCF a réalisé plusieurs études d'avant-projet, aboutissant sur d'importants travaux d'accessibilité, de rénovation des menuiseries extérieures et de l'intérieur du bâtiment au printemps-été 2023. La Covati a ensuite procédé à la réalisation de travaux d'aménagement des locaux : électricité, revêtements de sols et murs, installation des sanitaires, ameublement, etc.



Bureau accès PMR de l'espace de travail partagé à la gare de Marcilly-sur-Tille

L'espace de coworking, dans les anciens locaux de la gare, est désormais en fonctionnement.

- Il comprend :
- 1 bureau fermé de 26 m²
 - 1 bureau accès PMR ouvert (1 personne) de 23 m²
 - 8 bureaux en milieu ouvert (8 personnes) de 65 m²
 - 1 salle de réunion (10 à 12 personnes) de 22 m²
 - 1 espace de convivialité (kitchenette, espace détente)

La réservation se fait en ligne, avec un système de forfait à l'heure ou au mois.

L'accès aux bureaux s'effectue grâce à un code sécurisé.

Pour rappel, **un second espace de coworking, situé à Marsannay-le-Bois**, a également vu le jour durant l'été 2023. La commune avait en effet été identifiée lors de l'enquête publique, afin d'établir un autre espace de travail partagé, au sud de l'intercommunalité. (voir magazine de l'été 2023)



Réservez dès à présent votre espace de travail

à Marcilly-sur-Tille à Marsannay-le-Bois




Daniel Lavèvre
Vice-président en charge de la mobilité, du transport et du télétravail



CHANGEMENT DE DIRECTION À L'ÉCOLE DE MUSIQUE LES 1 000 & UNE NOTES

Corinne Bouhaben, figure bien connue de l'école de musique intercommunale puisqu'elle y enseigne la flûte depuis 2008, en a officiellement **repris la direction depuis le 1er mai 2024**. Elle s'occupe de la mise en œuvre du projet d'établissement, assure la gestion administrative et financière de l'école et coordonne l'enseignement, le CLEA et les partenariats. Tenant à garder des heures d'enseignement artistique, elle continuera à donner des cours de flûte aux élèves et sera épaulée par un autre professeur. Corinne est désormais secondée par **Matthieu Jacot**, en tant que **directeur adjoint**. Matthieu, professeur de basse et de musiques actuelles à la Covati depuis 2013, continue à dispenser ses cours, et intervient désormais sur la gestion du matériel et la logistique des événements. Il est également **responsable du site de Selongey** et coordonne les activités artistiques enseignées sur ce site. Nous leur souhaitons pleine réussite dans ces nouvelles missions.



Corinne Bouhaben et Matthieu Jacot

UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU RELAIS PETITE ENFANCE

Mélanie Poinson a intégré l'équipe du Relais Petite Enfance en décembre dernier, **en binôme avec Sandy Pitre**, professionnelle aguerrie travaillant pour la Covati depuis des années. Ensemble, elles ont à cœur d'accompagner la professionnalisation du métier d'assistante maternelle.

Fraîchement diplômée dans le domaine de la petite enfance, Mélanie participe à la gestion du guichet unique, assure les missions d'information auprès des parents et professionnels du secteur, et œuvre à la mise en place d'un cadre permettant de favoriser les rencontres entre professionnel(le)s et l'échange de bonnes pratiques. N'hésitez pas à les solliciter pour toute question en lien avec le mode de garde de vos jeunes enfants.



Sandy Pitre et Mélanie Poinson

DU RENFORT AUX SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques de la Covati ont connu une hausse d'activité conséquente, qui a conduit la direction à repenser son organisation et à recruter **un agent supplémentaire**.

En effet, si l'on considère le nouveau cycle de contrôles périodiques du service public d'assainissement collectif (SPANC) 2024-2025 qui s'annonce dense, cumulé à la hausse du nombre de bâtiments et sites à gérer, en parallèle de l'évolution des dossiers d'urbanisme à instruire, tout en anticipant la préparation de nouvelles compétences à venir, il était indispensable pour ce service de se doter de forces vives et rapidement opérationnelles.

Christophe Daniel a ainsi rejoint l'équipe en décembre 2023 et a très rapidement su s'intégrer et se montrer efficace dans l'accomplissement des tâches polyvalentes qui lui sont confiées.



Christophe Daniel

DU RENOUVEAU À L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de tourisme a un nouvel **agent d'accueil et de promotion touristique** depuis le début de l'année. Fort d'une expérience de dix années passées à l'Office de tourisme de Dijon, **Benoît Desgrez** a de solides connaissances en matière de gestion d'un accueil touristique.

Il met en œuvre tout son savoir-faire au service des visiteurs et voyageurs souhaitant découvrir notre beau territoire. Doté de la compétence de guide conférencier, Benoît s'investit aux côtés de la responsable du développement touristique et économique, Inès Schlaf, afin de contribuer à valoriser les sites incontournables de la Covati.



Benoît Desgrez





Agenda



Retrouvez l'agenda à jour
sur notre site internet
www.covati.fr

Lux au printemps

JUILLET

Vendredi 5, Is-sur-Tille

Concert

Samedi 6, Tarsul

Marché nocturne

Samedi 6, Marcilly-sur-Tille

Partir en livres

Jeudi 11, Diénay

Ciné plein air

Samedi 13, Is-sur-Tille

Fête nationale

Samedi 13, Spoy

Feu d'artifice et restauration

Samedi 13, Marcilly-sur-Tille

Fête nationale, feu d'artifice et bal

Dimanche 14, Spoy

Animation festive et restauration

Vendredi 19, Is-sur-Tille

Concert

Vendredi 26, Is-sur-Tille

Marché nocturne

Samedi 27, Mology

Marché gourmand et nocturne

AOÛT

Vendredi 16, Is-sur-Tille

Concert

Samedi 17, Is-sur-Tille

Ciné plein air

17 & 18, Is-sur-Tille

Championnat de France d'auto-cross
et sprintcar

Vendredi 23, Is-sur-Tille

Concert

Dimanche 25, Spoy

Vide grenier

Vendredi 30, Is-sur-Tille

Concert

Samedi 31, Is-sur-Tille

Soirée piscine

SEPTEMBRE

Dimanche 1^{er}, Chaignay

Vide ta bière et ton grenier

Vendredi 6, Is-sur-Tille

Marché nocturne

Samedi 7, Is-sur-Tille

Forum des associations

Samedi 7, Is-sur-Tille

Soirée latine

14 & 15, Is-sur-Tille

Exposition de minéraux

Dimanche 15, Marcilly-sur-Tille

Vide-greniers

Dimanche 15, Is-sur-Tille

80^e anniversaire de la

libération du canton

Vendredi 20, Courtivron

Marché nocturne

21 & 22, Is-sur-Tille

Journées du patrimoine

Vendredi 27, Marcilly-sur-Tille

Festival Coup de contes

Samedi 28, Til-Châtel

Loto de la Fario

Samedi 28, Is-sur-Tille

Théâtre

Lundi 30, Is-sur-Tille

Semaine Bleue : théâtre

OCTOBRE

Mercredi 2, Is-sur-Tille

Semaine Bleue : spectacle

5 & 6, Is-sur-Tille

Octobre rose

Samedi 5, Is-sur-Tille

Loto du comité des fêtes

Dimanche 6, Marcilly-sur-Tille

Vide dressing et puériculture

Samedi 12, Is-sur-Tille

Fête de la Truffe et des Papilles

Dimanche 13, Is-sur-Tille

Bike & Run de la truffière

19 & 20, Is-sur-Tille

Exposition Mycologique

Samedi 26, Is-sur-Tille

Théâtre

Jeudi 31, Mology

Sortie nature

Jeudi 31, Spoy

Halloween

NOVEMBRE

Samedi 2, Marey-sur-Tille

Marché gourmand

Dimanche 3, Is-sur-Tille

Thé dansant

Samedi 9, Is-sur-Tille

Bourse aux jouets

Dimanche 17, Marcilly-sur-Tille

Bourse aux jouets

Dimanche 24, Marcilly-sur-Tille

Théâtre

Vendredi 29, Marcilly-sur-Tille

Spectacle Arts & Scènes

DÉCEMBRE

Dimanche 1^{er}, Is-sur-Tille

Marché de Noël

Mercredi 11, Is-sur-Tille

Noël pour tous

Samedi 14, Is-sur-Tille

Père Noël du Train des Lavières

Dimanche 22, Is-sur-Tille

Marché des terroirs spécial Noël



Suivez nos idées de
sorties sur notre page
Facebook :
Tourisme des vallées
Tille-Ignon